



# Formalisation du « protocole de mise en œuvre des opérations »

# « Mode opératoire projet »



1.

## NAISSANCE D'UN PROJET

Animation autour d'une  
idée dans un champ de  
compétences



Identification d'une  
problématique  
ponctuelle

2.


Elargissement géographique et multi-enjeux  
Stratégie d'acteurs

# « Mode opératoire projet »



3.

Formalisation problématique (fiche) pour validation de principe (SMBVA, commune, principaux usagers)

- 
- Acceptation partagée de la problématique
  - Acceptation d'une recherche de solutions

# « Mode opératoire projet »



4.

- DIAGNOSTIC + champs des possibles  
+ animation pour validation de principe avec  
propriétaires et usagers principaux
  - Communication : information grand public local  
(permanence concertation)
    - ➔ partager problématique et état des lieux local et élargi
    - ➔ compléter le diagnostic avec connaissance locale
    - ➔ co-construire le projet
- Évoqué en commission de secteur : « pistes de réflexion »

# « Mode opératoire projet »



5.

- ESQUISSE APS (Avant Projet Sommaire)

Plusieurs scénarii ou variantes

➔ choix d'une solution en copil avec partenaires, collectivités, propriétaire et usagers

- Communication : information grand public local  
(permanence concertation)

compléter co-construction (à la marge)

➔ formalisation (conventionnement) avec concernés (ci-dessus)

- Recueil de l'avis de la commission de secteur concernée

# « Mode opératoire projet »



6.

- « PROJET » : Réalisation et formalisation
- Validation SMBVA :
  - Délibération
  - OU Décision (suite avis com secteur et Budget)

# « Mode opératoire projet »



7.

## Mise en œuvre avant le lancement des TRAVAUX

### Procédure Réglementaire

Dépôt des dossiers  
réglementaires  
Enquête publique (fct procéd)

Arrêté préfectoral

RECOURS ?

### Consultation des entreprises

Mise en concurrence

Choix prestataire

Notification

### Financement

Budget  
Demande sub

Accord sub

# « Mode opératoire projet »



## Le comité de pilotage (COPIL)

Pour suivre, amender et coconstruire chaque opération, un « Copil » peut être créé avec les principaux partenaires et usagers.

*NB : pour en être membre, il faut accepter le principe de la conduite du projet*